

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 juin 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte-rendu de la séance du 7 avril 2016
- Décide de modifier le libellé de la délibération n° 117 du 11.02.2016 comme suit : cessions de menus produits forestiers – fixation du tarif et approbation du règlement pour la saison 2015/2016, avec 5 abstentions et 8 voix pour
- Révise la grille tarifaire des photocopies faites en mairie à la demande des usagers, à compter du 1^{er} juillet 2016 :

| | A4 simple | A4 recto verso | A3 simple | A3 recto verso |
|---------------|-----------|----------------|-----------|----------------|
| Noir et blanc | 0.15 | 0.30 | 0.30 | 0.60 |
| Couleur | 0.75 | 1.50 | 1.50 | 3.00 |

- Approuve la délégation de maîtrise d'ouvrage à la CCHC dans le cadre de l'appel à projets « *Zéro pesticide en Franche Comté* », dans la limite du plan de financement adopté. Mandate Mme le Maire à signer la convention
- Décide de soutenir l'accès aux dispositifs de Téléassistance, proposé par Eliad, en prenant en charge les frais d'installation de la téléassistance, à raison de 15 €
- Prend acte du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement 2015
- Autorise le renouvellement de la manifestation du rallye voitures de collection, pour les 6 et 7 mai 2017, dans les mêmes conditions que l'an passé
- Mets à disposition une table de ping-pong pour le club Tennis de table de Saint Loup
- Ne donne pas suite aux demandes de subventions de l'ADAPEI St Sauveur et de l'ASDA de St Loup.

Fait à Fontaine-les-Luxeuil, le 24 juin 2016

Le Maire,
Marie-Odile HAGEMAN